

PARTIE THÉORIQUE

Vous travaillez la partie théorique sur les supports pédagogiques de la FFPLUM. Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans ces études. Des cours vous seront dispensés en fonction de l'avancement de votre formation.

Soyez rassurés : la partie théorique ULM n'est pas très compliquée mais un travail rigoureux et sérieux vous mènera au succès.

Nota : Pour les pilotes avion (PPLA) comme pour les pilotes hélico (PPLH), cette partie théorique n'est pas à passer.

En parallèle à l'obtention du brevet théorique, il faut voler un certain nombre d'heures en double commande avec un instructeur pour obtenir le brevet solo. Ce nombre d'heures est très variable selon les élèves pilotes (de 25 à 50 heures). Au cours de cette formation, toutes les phases du pilotage seront abordées (programme normalisé FFPLUM).

Pour les pilotes avion, le nombre d'heures en double commande est évidemment moindre (de 3 à 5 heures).

Nota : Nos instructeurs sont seuls habilités à déterminer le nombre d'heures nécessaires au lâcher du pilote.

Le brevet ULM Multiaxe et Autogire

Que vous soyez DEBUTANT, PILOTE AVION (PPLA) ou HELICOPTERE (PPLH) ou encore pilote PLANEUR, nous sommes prêts à vous initier à ces 2 classes.

Pour obtenir le brevet de pilote ULM multiaxe ou autogire au sein de l'école Hibisair by Hôtel Hibiscus, il vous faut :

- Avoir 15 ans révolus mais la formation peut débuter avant cette date anniversaire.
- Obtenir la délivrance par votre médecin traitant d'une attestation de non contre-indication à la pratique de l'ULM.
- Etre titulaire du certificat de théorique tronc commun, délivré par l'Aviation Civile (examen sous forme de QCM) auquel nous vous préparons en plus des cours pratiques.
(Voir FORFAIT THEORIQUE – 17 cours d'une heure en salle animé par un de nos instructeurs)
- Avoir satisfait, auprès de nos instructeurs de la classe correspondante, à :
 - ✓ une épreuve au sol. (contrôle des connaissances théoriques de la classe pratiquée).
 - ✓ une épreuve en vol. (vérification des procédures et de l'aptitude à piloter en toute sécurité).
- Nos instructeurs établissent les différentes attestations exigées par l'Aviation Civile pour la délivrance du brevet de pilote.
- Adhérer à la *FFPLUM* (Fédération Française d'ULM).
- 3 photos d'identité.
- Copie pièce d'identité.
- Vous êtes mineur, une autorisation parentale à la pratique de l'ULM est requise.



- Il vous sera nécessaire d'effectuer un minimum de 30 heures de vol en instruction, suivant votre aptitude et votre assiduité.

Nota

Si vous êtes titulaire d'un brevet de pilote avion, d'hélicoptère ou de planeur, vous êtes uniquement dispensé du certificat d'aptitude théorique commun ULM.

Il convient de passer la partie théorique spécifique à la classe d'ULM choisie et la pratique avec un de nos instructeurs.

L'emport passager

Vous permettra de prendre à bord un passager. Une plus grande maîtrise sera exigée, tant en pilotage, qu'en navigation, radio.

Avec une expérience suffisante en tant que pilote solo, vous pouvez passer le test « emport de passager » avec un de nos instructeurs de la classe pratiquée.

* * * * *

Reconnus comme la plus importante école de pilotage ULM de Nouvelle Calédonie, nous disposons d'appareils à ailes hautes et à ailes basses.

Nos diverses formations au sein de notre école intégrée :

- Formation à l'examen théorique commun ULM
- Brevet ULM 3 axes et autogire
- Qualification Emport de passager
- Qualification à la radiotéléphonie
- Formation spécifique aux aéronefs PIPISTREL
 - ✓ Gestion finesse et aérofreins
- Formation aux postes de pilotage « Glass Cockpit » (écran avionique électronique)
- Formation au pilote automatique
 - ✓ Navigation niveau évolution
- Formation à la navigation standard niveau I et II
- Formation au vol touristique
- Formation au vol Patrouille - Escadrille

Les différents niveaux de formation

1. Vous êtes pilote ULM et vous n'avez pas pratiqué depuis longtemps ou simplement souhaitez développer/approfondir vos connaissances acquises avec l'aide d'un de nos instructeurs.
 - ➔ Nous vous proposons plusieurs formules adaptées à vos besoins.
 2. Vous êtes pilote AVION ou HELICO
 - ➔ Après obtention du certificat théorique délivré par l'Aviation Civile, nous vous conseillons d'assister au moins à 4 cours théoriques spécifiques ULM.
- ET vous faire valider par un de nos instructeurs, **au sol et en vol**. Afin d'assurer la validation à l'examen, nous vous recommandons :
 - un Minimum 5 à 10 heures de vol (pour pilote AVION)
 - un Minimum 15 heures de vol (pour pilote HELICO)



QUALIFICATION EMPORT PASSAGER

Après une expérience suffisante en tant que pilote monoplace/solo, vous pouvez passer le test/autorisation d' « emport de passager » avec un de nos instructeurs de la classe pratiquée. Cette autorisation permanente sera reportée sur votre licence de pilote d'aéronef ultra léger motorisé.

QUALIFICATION RADIOTELEPHONIE

Commune à toutes les classes d'ULM, au cours de votre formation d'élève pilote et d'un test en vol, une attestation d'aptitude à la radiotéléphonie en langue française sera établie par un de nos instructeurs, sur la base du programme de formation à la radiotéléphonie.

* * * * *

L'obtention du brevet de pilote ULM est à vie, ça c'est quand même bien ! Il n'est pas nécessaire de repasser une épreuve pratique tous les ans, mais nous recommandons à nos élèves un maintien des compétences en effectuant des vols de perfectionnement avec instructeur.